

Contribution à la concertation sur l'aménagement de l'ancienne carrière d'Orange dit « éco quartier Saint Eutrope »

- Carrière située entre le quartier de l'étang et la colline St Eutrope
- Concertation organisée par la mairie du 6 septembre au 8 octobre

Contribution des membres de l'association Orange Autrement (Créée en 2001) et des 2 anciennes élues :

- Anne-Marie HAUTANT : conseillère municipale 2001-2020, communautaire 2014-2020, régionale 2010-2015
- Christine BADINIER conseillère municipale 2014 2020

Orange le 7 octobre 2021

Nous sommes contre l'aménagement de ce site unique et remarquable qu'il nous faut à notre sens préserver pour plusieurs raisons, raisons dont nous ne prétendons pas ici faire la liste exhaustive.

RAPPEL : dans ce projet au moins 3 acteurs sont partie prenante :

- 2 acteurs privés : le lycée privé St Louis + un promoteur immobilier
- 1 acteur public : la ville d'Orange susceptible d'aménager

De notre point de vue l'urbanisation du site de l'ancienne carrière quartier de l'étang dessert plus d'intérêts privés que publics. Profitant d'un coût très réduit d'un vaste terrain situé en contrebas de la colline d'Orange, terrain guère exploitable et enclavé, des intérêts privés en intelligence avec les décideurs politiques de la cité se sont entendus pour une opération immobilière prometteuse d'un bon retour sur investissement. Dans cette affaire l'intérêt public n'est nullement démontré. Par contre, ce qui est certain c'est :

- Le surinvestissement en argent public nécessaire au traitement des voiries pour la requalification de la rue du Bel Enfant + liaison rue St Louis/rue du Bel Enfant) qui d'ores et déjà promet d'être considérable.
- Une augmentation évidente du trafic routier et des pollutions qui l'accompagnent qui contrevient totalement aux enjeux environnementaux inscrits au PLU en vigueur : **préserver le cadre de vie des habitants de la colline et du quartier de l'étang + ne pas dégrader les conditions de déplacements + améliorer l'accessibilité** (cf : p.24 du document de présentation)
- Création d'un « néo-quartier », qui n'a d'écoquartier que le nom puisqu'il vient détruire un espace naturel remarquable. Par contre ce « néo-quartier » vient créer une concurrence avec un centre-ville ancien et historique qui a largement souffert des précédents projets de « décentration » de la ville vers le sud. Ex : Orange les Vignes, zone commerciale déjà offerte à l'affairisme d'un promoteur immobilier en

lieu et place de ce qui devait être une zone industrielle et artisanale. Il faut rappeler ici que le manque de terrain disponible pour les entreprises nuit gravement au développement économique de la ville comme à la lutte contre le chômage dont Orange bat le triste record au niveau régional et peut-être national !!!

- Concernant l'extension de Saint Louis est-ce que l'argent public doit servir à privilégier un système éducatif privé qui vient faire concurrence, en particulier à Orange, à l'éducation nationale??? Il semblerait que l'extension de cet établissement vise à regrouper les 4 niveaux d'éducation : maternelle ; primaire ; collège et lycée. Le trafic sur la zone au moment des entrées et sorties de classes, qui est déjà très problématique, ne peut que s'intensifier, rajoutant le chaos au chaos

Les Orangeois, eux, se voient obligés de défendre une énième fois ce site exceptionnel qui fait partie de leur patrimoine et de leur histoire. Ce site était leur propriété. Jamais la moindre concertation sur le devenir de cette zone n'a été engagée. L'achat puis la vente de cet espace se sont fait en toute opacité, entre amis. Rappelons-nous que les acteurs de la présente scène sont les mêmes que ceux-là qui présidaient à l'essor puis à la chute de l'Ason, club sportif Pro, largement subventionné par l'argent public orangeois comme aucun autre club sportif de la ville.

Les Orangeois sont donc à la veille d'être spoliés d'un vaste espace naturel remarquable et tout fait unique, de par sa faune et flore et de par sa proximité avec son riche patrimoine culturel classé au patrimoine mondial depuis les années 80.

Pourquoi le choix du lieu est-il plus que discutable ? Quel est le contenu de ce projet ? Quels aménagements s'avèrent nécessaire ? Quelles conséquences pour notre commune en plus de la disparition de ce site remarquable et unique ?

Un choix du lieu plus que discutable ?

Nous n'allons pas répéter les arguments de l'association de défense de l'environnement Orangeois, avec lesquels nous sommes en total accord. Simplement reprenons les principaux.

- Un site naturel remarquable unique avec de nombreuses espèces rares faune et flore (dont certaines en voie d'extinction).
- Risque d'inondabilité du lieu mais aussi de l'aval et de l'amont. Remontée des nappes, écoulement du pluvial dans la cuvette avec exutoire trop juste (ou déjà utilisé par le Canal de Pierrelatte) entraînant de potentiels dégâts vers le quartier du grès.
- Coût de l'aménagement disproportionné à la charge des Orangeois vis-à-vis de l'enclavement. Investissements déjà engagés sur l'élargissement du pont sur le canal de Pierrelatte comme un gage de faisabilité à l'attention de l'investisseur.
- Coût de l'entretien de ces aménagements réseaux, pompes de relevage, voiries

- Coût de desserte en service public de ce nouveau quartier
- Privation d'un potentiel poumon vert, d'un lieu de respiration, de promenades de proximité, de sensibilisation/éducation à la nature etc

Contenu du projet ?

A Orange nous sommes habitués aux annonces de projets qui restent lettre morte des années durant. Ce site a déjà fait l'objet en 2017 d'une publicité pré-électorale. Il était alors question de Pôle Sportif et Culturel, puis d'un Yetiparc (rapport avec la marque Yétigel du promoteur) devant accueillir par la suite le parc Aquatique, puis enfin d'un « écoquartier » à vocation de logements.

Une Aréna pour les compétitions de volley ! L'ASON, en 2010, déclare avoir besoin d'une salle pour ses compétitions Pro. On nous parlait alors d'une salle de 2500 places faisant référence aux Arénas !!! Excusez du peu !! Ce délire bâtisseur était étrangement concomitant avec le début des fameuses subventions de 450 000€ offerts généreusement à l'Ason, aujourd'hui disparu. L'ex-président de ce club est aujourd'hui au service du promoteur, patron de l'entreprise Yétigel. La fameuse « Aréna » s'est déplacée du côté de la foire en lieu et place du hall des expos. mais n'a toujours pas montré le bout de son nez après deux consultations de maîtrise d'œuvre. Le projet semblerait aujourd'hui abandonné car déclaré inadéquat avec les besoins d'Orange par le maire ??

Un écoquartier est annoncé en novembre 2013. En préambule du conseil municipal, le Député-maire Jacques Bompard annonce que l'association de l'éco-quartier St Eutrope avait effectué des sondages et des comptages afin de démontrer l'utilité de la création d'une route qui passerait sous la colline. Nous n'avons jamais pu obtenir cette étude. Le tunnel n'est toujours pas percé !!!

Un Hôtel 5 étoiles ? Et bien si le besoin s'en fait ressentir nous aurions avantage à le coupler avec le futur quartier de la nouvelle gare multimodale. Pareil pour les espaces économiques et *tutti quanti*

Une maison de retraite ? Des logements ? Et pourquoi pas une ville nouvelle !

Quels que soient les aménagements qui lors d'études s'avèreraient nécessaire il ne nous semble pas judicieux ni sérieux de spéculer à l'aveuglette et de détruire ce lieu pour réaliser ce qui ressemble étrangement à un futur ghetto de riches, comme nous avons déjà des ghettos de pauvres.

Conséquences de ce projet :

Les conséquences pour notre commune en plus de la disparition de ce site remarquable et unique seraient énorme, financièrement comme sociologiquement et économiquement.

Est-ce que cela doperait le centre-ville moribond ? Plus qu'improbable. Certains craignent même une accélération de sa désertification. Les coûts pour viabiliser le lieu seraient nous semble-t-il disproportionnés et ce de par son enclavement comme par rapport au niveau du sol, rappelons que nous sommes dans une cuvette... juxtaposé à un quartier dénommé l'étang !

Enfin vu la disparition de la surface de zones boisées depuis la prise de pouvoir du maire Bompard en 1995, la préservation de ce dernier bastion naturel qu'est l'ensemble colline/ ancienne carrière sur notre commune est plus qu'essentiel. Il est indispensable. Cet espace doit être sanctuarisé, les surfaces rachetées et un véritable « écoprojet » doit être élaboré dans l'intérêt des orangeois et des générations futures.

Détruire ce lieu relève de l'écocide !

Pour toutes les raisons exposées ici, nous sommes résolument contre ce projet qui à lui seul illustre les erreurs d'un XXIème siècle destructeur qui nous amène tout droit vers une catastrophe planétaire déjà en route.

Abandonner ce projet serait un premier pas vers la réparation. La majorité se grandirait en prouvant sa capacité à admettre que l'avenir n'est plus au béton et au fric facile mais au respect de l'avenir de l'humanité !

Pour l'association Orange Autrement et à titre personnel,

Anne Marie HAUTANT et Christine BADINIER